

CH. GOUFZWILLEF

ARMES PARLANTES DE LA VILLE DE GAND

XXV

GAND. — INSTRUCTION PUBLIQUE ET ÉDUCATION. — GOUT DES LETTRES
ET DES SCIENCES. — LE *Willemsfonds*. —
L'ÉCOLE DE MOERBECKE. — LES ASSOCIATIONS GANTOISES. —
LES DOYENS DE VOISINAGE.



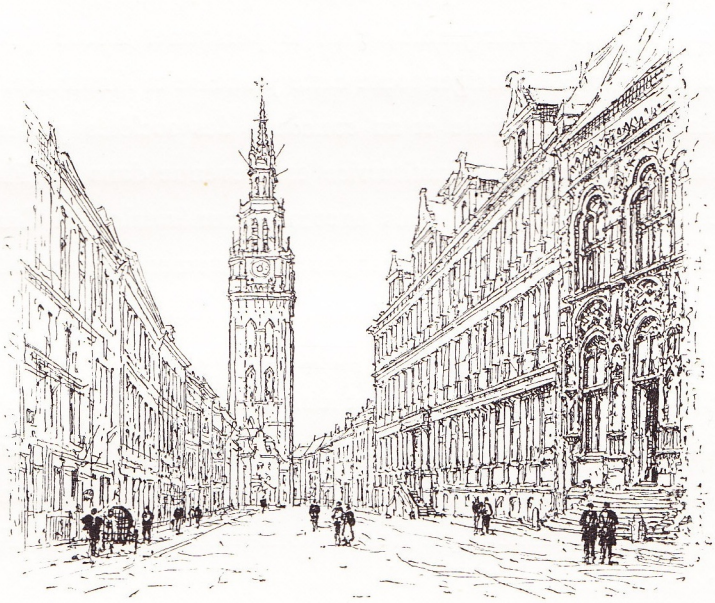
Nous avons tenu à constater cette connexité entre le triomphe des idées libérales et la marche ascendante de la prospérité matérielle, parce qu'elle est un des faits caractéristiques de l'histoire du pays. Il nous faut ajouter, en outre, que ce besoin d'indépendance, si naturel et si particulier à sa population, n'est point irréfléchi dans son action, mais qu'il se complique au contraire d'inspirations excellentes. Ainsi, à l'encontre de beaucoup d'esprits arriérés, les Gantois de toutes les classes estiment qu'il n'est pas de base plus solide pour la prospérité matérielle, que l'instruction répandue à pleines mains. L'avance intellectuelle, qu'ils ont acquise, depuis des siècles, sur leurs compatriotes des campagnes, est du reste la preuve qu'ils ne se trompent pas. Car ce n'est pas d'hier qu'ils raisonnent de la sorte; et l'on peut dire que, s'il est peu de villes qui aient fait, dans ces derniers temps, d'aussi grands sacrifices pour généraliser l'instruction populaire, il n'en est assurément pas qui ait mis depuis plus longtemps en pratique ces idées si remplies de sagesse et si conformes au bon sens.

Déjà au *xvi^e* siècle, en matière d'éducation, la supériorité de Gand sur les principales villes de l'Europe était un objet d'étonnement pour les étrangers. Guicciardini ne lui marchandait pas ses éloges pour « le bon ordre » qu'elle apporte à « dresser escolles et estudes, pour l'entretien et nourriture d'un grand nombre de pauvres étudiants, qui sont enseignez aux despens de la ville ». Que dirait-il s'il revenait aujourd'hui ?

Certes, il ne trouverait pas de termes assez pompeux pour louer comme ils le méritent tous les bâtiments magnifiques, si largement construits, si bien aménagés et si habilement distribués, qu'on a édifiés depuis un demi-siècle pour abriter la jeunesse studieuse. Il admirerait les cinquante-sept écoles communales, recevant près de vingt mille enfants et leur distribuant chaque jour la manne intellectuelle. Il se pamerait d'aise en voyant les adultes se rendant aux écoles du soir, non seulement pour se perfectionner dans la lecture, l'écriture, le calcul et l'histoire dont on leur a enseigné les éléments à l'école primaire, mais pour apprendre la gymnastique, la musique, le dessin, l'économie politique et l'histoire naturelle. Il s'arrêterait, à la tombée du jour, devant les écoles communales pour entendre les jeunes ouvrières de Gand répéter des chœurs spécialement composés pour elles ; et il apprendrait qu'elles se réunissent ainsi non seulement pour chanter, mais encore pour se perfectionner dans les travaux de leur sexe et pour apprendre, en même temps, cette vertu première de toutes les démocraties robustes et puissantes : l'épargne.

Autour de ces excellentes institutions communales, dont je ne fais qu'esquisser les grands traits, viennent se grouper, en effet, une foule d'institutions particulières, parallèles, connexes, qui les complètent et dont elles tirent une partie de leurs forces. C'est ainsi que des sociétés d'épargne nombreuses et solidement constituées mettent entre les mains de chaque enfant un livret qui lui permet de faire des dépôts insignifiants et de retirer, quand il le désire, les petites sommes qui lui sont nécessaires. De cette façon filles et garçons apprennent la

valeur de l'argent, s'initient à son maniement, s'habituent en outre à être prévoyants, si bien qu'il n'est pas rare de les voir, au sortir de l'école, possesseurs d'un petit pécule, et à leur majorité maîtres d'un petit capital. Les sociétés ouvrières, dont ils peuvent faire partie lorsqu'ils ont quitté l'école, leur facilitent, elles aussi, la pratique de



GAND : LE BEFFROI ET FAÇADE LATÉRALE DE L'HÔTEL DE VILLE

ces excellentes habitudes. Elles mettent en plus à leur portée des distractions honnêtes, instructives, qui les éloignent du cabaret. Non seulement les sociétés musicales leur offrent le moyen de satisfaire un de leurs goûts dominants (tous les Flamands sont naturellement chanteurs), mais il apprennent à réciter des vers, à jouer la comédie, et voient ainsi restituées à leur profit les chambres de rhétorique si chères à leurs ancêtres.

Notez qu'on ne se borne pas à marcher dans les sentiers battus. Chaque année apporte au fonctionnement de ces institutions si pratiques et si saines des améliorations nouvelles. On ajoute d'heureuses innovations à celles des années précédentes. Le *Willemsfonds*, dont

il va nous falloir parler dans un instant, est l'un des promoteurs de ces améliorations. Tout récemment, il a organisé des conférences périodiques et publiques, qui traitent des sujets les plus divers, et pendant ce temps les sociétés ouvrières créaient, pour leurs adhérents, des voyages à bon marché, qui permettent aux plus pauvres d'entre eux de visiter la Belgique et les pays voisins ¹.

Mais le plus remarquable, c'est le personnel d'élite qu'on est arrivé à grouper pour diriger toute cette jeunesse et l'instruire. Grâce à la générosité municipale et au concours des sociétés privées ², la position d'instituteur et d'institutrice est devenue dans les Flandres non seulement honorable, mais encore rémunératrice. A Gand, les instituteurs diplômés débutent avec des appointements de 1,200 francs, et tous les deux ans leur position s'améliore. Celle d'instituteur-chef rapporte (indemnités comprises) environ 4,000 francs. Les institutrices débutent avec 1,000 francs, et leur situation suit une voie parallèle et s'améliore dans les mêmes proportions. A cinquante-cinq ans d'âge et après trente-cinq ans de service, ces excellents fonctionnaires ont droit à leur retraite. Que ne pouvons-nous, partout en France, aligner des chiffres pareils !

De tels résultats ne se peuvent obtenir que dans un pays où tout le monde a cette conviction profonde, que l'instruction est le premier des biens. Or, depuis bien des siècles déjà, la population libérale de Gand regarde cette vérité comme un axiome. J'en eus personnellement, lors d'un séjour en Flandre, une preuve à la fois admirable et touchante. Un de mes bons amis, cœur élevé, esprit droit, cerveau bien trempé, m'emmena dans la campagne, à

1. A l'époque de mon séjour à Gand, un certain nombre d'ouvriers et d'ouvrières venaient de faire un voyage à Liège, qui avait duré trois jours et leur avait coûté 14 francs par personne.

2. Je citerai notamment la société *l'Avenir*, qui non seulement apporte des sommes considérables, produit de ses cotisations, mais encore fait des quêtes dans les cafés, estaminets et lieux publics, et provoque des fêtes dont le produit vient s'ajouter à ses recettes courantes. En 1875, cette société modèle comptait 505 membres, et le chiffre de ses dons s'élevait à 21,460 francs.

Moerbeke, chez une de ses parentes. Là nous trouvâmes une gracieuse châtelaine, femme du monde, instruite, spirituelle, qui, n'ayant pas d'enfants, avait adopté toutes les pauvres filles de son canton. Il y a trente ans, au lendemain de son mariage, cette sainte femme créa une école de filles, mais une école extraordinaire, ouverte seulement aux malheureux.

Aujourd'hui encore, pour qu'une enfant y soit admise, il faut que ses parents n'aient qu'une vache, c'est-à-dire à peine le nécessaire; s'ils n'en ont pas, l'enfant est reçue à bras ouverts. Toutes sont habillées gratuitement, et fort gentiment, ma foi, par leur maîtresse d'école. Celles qui viennent de loin (d'aucunes demeurent à une lieue) apportent leur petit repas dans une boîte en fer-blanc, et la cuisine se charge de le rendre meilleur et plus substantiel. Mais tout cela n'est rien à côté de l'excellente éducation que ces enfants reçoivent.

Toutes apprennent à lire, à écrire, à compter, la géographie et l'histoire. Toutes apprennent le français et le flamand; on leur enseigne en outre à laver, à repriser, à manier l'aiguille, à tricoter, à faire les articles de mode et de vêtement. Toutes savent en sortant coudre à la machine et tenir une maison. Dès qu'elles montrent de l'intelligence, elles reçoivent des leçons d'anglais et d'allemand, langues qu'elles parlent assez vite, et fort couramment par suite de leur éducation flamande. Enfin, à celles-là on enseigne tout ce qu'il faut pour faire des femmes de chambre accomplies, des gardiennes de petits enfants, des demoiselles de magasin, et, quand l'esprit s'y prête, des institutrices.

Notez bien qu'il ne s'agit point d'un modeste asile renfermant quelques fillettes. Lorsque je visitai cette école modèle, elle comptait plus de trois cents élèves, toutes propres, bien vêtues, avenantes et polies, exhalant comme un parfum de bonne éducation. Ces excellentes manières, elles les doivent aux personnes chargées de les instruire, Anglaises, Allemandes et Flamandes; les huit institutrices de la maison sont en effet choisies avec un soin tout spécial, et

j'ai trouvé là deux gentilles Françaises, gracieuses, distinguées, le cœur un peu gros de revoir un compatriote, qui n'auraient certes pas été déplacées dans un aristocratique salon.

J'aimerais à vous faire parcourir avec moi les magasins qui complètent cette institution excellente. Car il faut, pour équiper et vêtir tout ce petit monde, une administration presque aussi compliquée que pour entretenir un bataillon de soldats. Il est difficile de n'être pas ému en voyant ces provisions de sabots, de fichus, de bas, de souliers, et ces pièces d'étoffe qui deviendront chemises, robes et jupons. Quel admirable emploi d'une grande fortune et quelles réflexions suscitent de pareils bienfaits prodigués d'une main si large ! Comme on aimerait à s'attarder longuement auprès de cette bonté prévoyante et discrète ! Mais le *Willemsfonds* nous réclame. Il nous faut revenir à Gand.

Le *Willemsfonds*, je l'ai dit, a été fondé il y a une trentaine d'années. Son but est de répandre les bons livres dans le peuple. Jamais institution ne fut mieux à sa place, car ce n'est pas d'aujourd'hui que la vieille cité gantoise aime les livres. Au xvi^e siècle déjà, c'était une de ses passions favorites : « Les librairies y sont fournies de bons ouvrages, dit un auteur de ce temps¹, ce qui est un rare trésor pour cette ville. » De nos jours, la bibliothèque universitaire, l'une des plus importantes du royaume, est là pour attester que Gand est demeurée fidèle à ses traditions. Nous y trouverions en effet (si nous voulions la fouiller quelques instants) non seulement les richesses des anciennes abbayes, recueillies avec un soin pieux et conservées avec une vigilance toute particulière, mais encore toute une série de collections précieuses, léguées par des bibliophiles gantois, et qui montrent combien les grandes traditions d'érudition se sont conservées dans ce public d'élite².

1. Guicciardini.

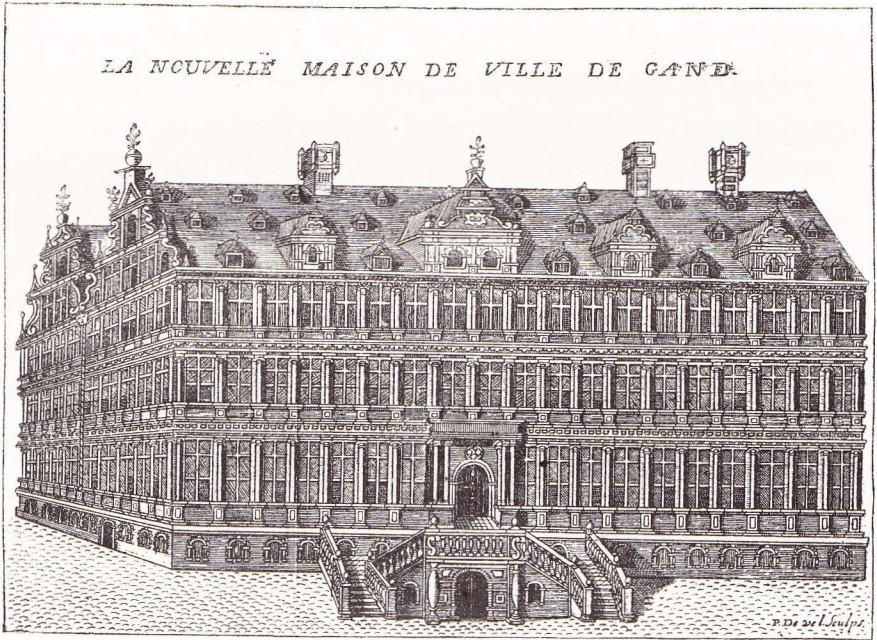
2. Il me faut citer en première ligne le magnifique fonds offert par M. Vanderhaegen, et qui ne comprend pas moins de 11,000 pièces, toutes relatives à Gand, à sa topographie, à son histoire, etc. ; puis un gigantesque atlas, le plus complet qui soit, ren-



GAND

LA CHAIRE DE SAINT-BAVON.

Le *Willemsfonds*, lui, a des visées moins hautes, plus démocratiques, plus générales, plus populaires. Il se borne à fonder des bibliothèques spéciales où tout le monde peut trouver gratuitement une pâture saine et instructive pour son intelligence. Quand un ouvrage lui paraît utile, bon à répandre, il l'achète; s'il n'est pas



GAND : L'HÔTEL DE VILLE TEL QU'IL DEVAIT ÊTRE RECONSTRUIT AU XVII^e SIÈCLE

écrit en [flamand, il le fait traduire, souvent même il édite des ouvrages nouveaux, ou provoque les écrivains du pays à étudier certaines questions, qui lui paraissent offrir un intérêt particulier. Il a, de la sorte, édité déjà quatre-vingt-quatre ouvrages; l'an dernier, il n'a pas prêté moins de 70,000 volumes à ses adhérents.

On comprend que de pareilles institutions, dont l'influence éthique est considérable, ne peuvent exister que dans un pays libre,

fermant 9,000 pièces également relatives à Gand, et dont la composition est due à MM. Goetkebure, Roelandt et van Lokeren; enfin une histoire des Pays-Bas par ses pamphlets, comptant 23,000 numéros.

très libre même, mais surtout dans un pays où l'esprit d'association est pour ainsi dire une qualité nationale. Or c'est là encore un des signes distinctifs des Flamands. Cet esprit d'association est une de leurs traditions les plus chères, nous en avons eu par les Gildes une preuve assez convaincante; et l'on peut dire que sur ce chapitre les Gantois renchérissent encore sur le reste de leurs compatriotes.

Jamais, en effet, en aucun pays, et en aucun temps, il ne se rencontra, sous la calotte céleste, une ville plus féconde en associations de toutes espèces, de tous genres, ayant des buts plus variés, plus complexes, plus différents, moins prévus. Car il ne s'agit pas ici seulement de sociétés de bienfaisance ou de plaisir, comme on en rencontre un peu partout, de cercles ou de clubs ayant une portée politique, professionnelle, commerciale, corporative, scientifique ou artistique, dont on pourrait retrouver les équivalents soit en Angleterre, soit en Hollande ou en Danemark, et dont le recrutement se maintient dans les hautes sphères de la population. A Gand, tout ce qui est sport, utilité, plaisirs, exercices, instruction, musique, horticulture, devient le point de départ inéluctable d'associations populaires multiples. Les distractions les plus démodées, les exercices les plus étranges donnent naissance à des associations. Vous trouverez par exemple trois sociétés pour le tir à l'arbalète : la « Société Guillaume-Tell », avec sa devise *Zie regt, doe regt*¹. La « Société royale Nemrod », et l'*Eendracht maakt macht*². Vous rencontrerez des sociétés pour le jeu de quilles, l'*Alle negen*³ par exemple, quatre sociétés d'escrime, cinq sociétés de gymnastique, une douzaine de fanfares, un même chiffre d'orphéons, parmi lesquels la célèbre société des *Mélomanes*, la plus fameuse de toute la Belgique. Vous trouverez des associations pour encourager l'étude, telles que l'*Avenir*, pour

1. « Vois droit, agis droit. »

2. « L'Union fait la force. »

3. « Tous les neuf. »

encourager l'épargne comme la « Société Callier. » — Que sais-je encore ? Il suffit qu'un des multiples événements de l'existence ait été commun à plusieurs personnes, pour que celles-ci se réunissent, fondent une association, forment un groupe, constituent une société. Il existe en Belgique une décoration ouvrière, eh bien ! Gand possède une « Société des ouvriers décorés ». Il y a quelques années, on pouvait encore y trouver la société des *Napoléonistes*, composée des vieux débris des armées impériales, et à côté de cela une société des « Frères d'armes de Guillaume », recrutés parmi ceux qui ont été militaires avant 1830, tandis qu'une société des « Frères d'armes de Léopold » groupe les patriotes qui ont pris part à la révolution belge.

Car, et c'est encore là un des traits caractéristiques du pays, la politique et la religion viennent revendiquer leur part dans la formation de ces innombrables associations. Elles scindent, en une foule de groupes parfaitement distincts, chacune de ces associations et créent des antagonismes singuliers. C'est ainsi qu'il y a, pour les Gandtois, une manière catholique et une manière libérale d'élever les pinsons, de tirer à l'arc, de jouer aux quilles ou de porter telle ou telle décoration. Sur la place d'Armes, où se trouvent les grands clubs, les cercles libéraux et catholiques se regardent avec des airs de provocation, et jamais membre de l'une de ces sociétés n'oserait se présenter dans l'autre. Dans les moments d'effervescence les membres de 't *Jefker*¹ sont montrés au doigt dans les rues, et dans la vie ordinaire ils se gardent bien de frayer avec les adeptes des corporations libérales.

On comprend quelle quantité de titres divers, de devises variées et d'appellations différentes doit nécessiter une pareille multiplicité d'associations. Tous les noms du dictionnaire y ont été employés, à ce qu'il semble du moins, car il existe une société sans nom. Cette association, si j'ai bonne mémoire, a pour objet de soulager

1. Sobriquet de la société de Saint-Joseph, association catholique d'ouvriers.

les veuves et les enfants des ouvriers morts au champ d'honneur, c'est-à-dire, l'outil à la main, but excellent en soi et bien digne de donner naissance à d'autres associations de même nature. Ses fondateurs, des ouvriers, désireux de s'assurer un puissant patronage, car leur intention était de pouvoir placer des troncs dans les cafés, s'adressèrent à un échevin, pour qu'il acceptât la présidence de leur association. Celui-ci, accablé d'honneurs pareils, reçut assez mal ces ouvertures. « Quel est le nom de votre société ? » demanda-t-il avec une certaine impatience, à celui qui portait la parole.

L'autre se troubla, balbutia. Le nom ? C'était là un détail dont vraiment on ne s'était pas encore occupé.

« Voyez un peu, reprit l'échevin, vous me demandez d'être président d'une société, dont vous ne savez seulement pas le nom... Est-ce raisonnable ?

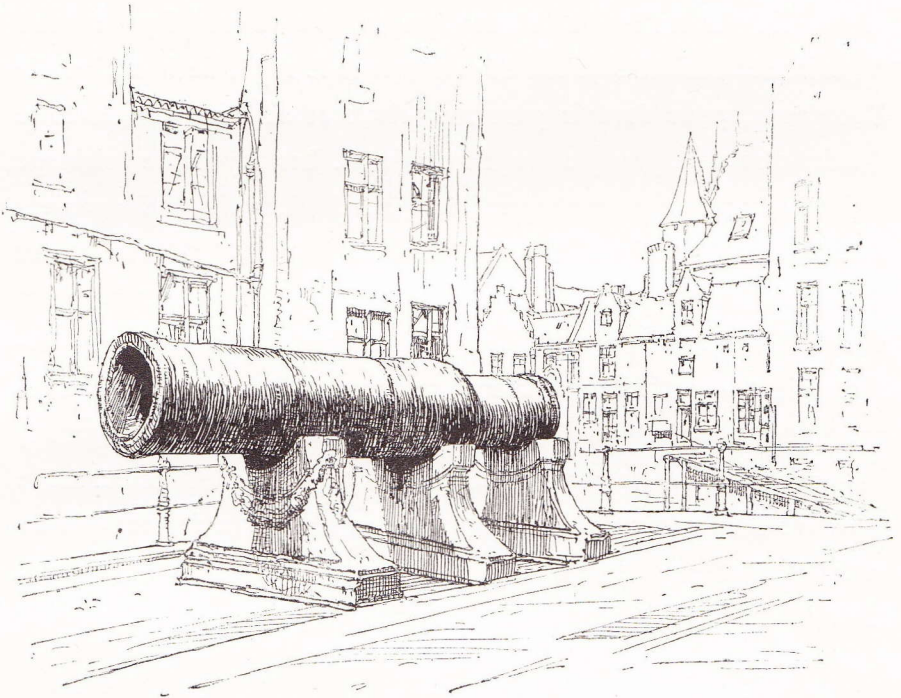
— Nous sommes sans nom, répondit le brave homme, mais non sans cœur. »

Cette parole prononcée d'une voix émue calma la mauvaise humeur du magistrat municipal. Il accepta la présidence qu'on lui offrait, et depuis lors il existe à Gand une Société des « Sans nom, non sans cœur ».

Notez encore que chacune de ces sociétés se subdivise elle-même en une foule de petites coteries, qui élisent un président, un trésorier et un secrétaire, et prennent un nom particulier. Ces sociétés particularistes se réunissent à certains jours dans le local de la société mère, se livrent à certaines discussions, ou plus souvent encore jouent à certains jeux dont le produit est versé dans une caisse particulière, ce qui permet aux membres participants de faire, à des époques fixées, des parties de campagne, des soupers joyeux ou d'acheter des « lots de ville ».

Cette division à l'infini du principe d'association est un des traits les plus caractéristiques de la population gantoise. « Il n'est pas un vrai Gantois, me disait un jour un habitant de la vieille

cité, bien placé pour connaître ses compatriotes, il n'est pas un Gantois qui ne nourrisse l'espoir d'être, à un moment de sa vie, président ou secrétaire d'une association quelconque, si infime du reste qu'elle puisse être. Et l'on peut dire qu'il n'en est pas un à qui cela ne puisse arriver. »



GAND : *Dulle Greete*, LE GROS CANON

Le plus curieux, c'est que chacune de ces associations partielles jalouse les autres, et que les sociétés qui les résument se jalourent entre elles d'une façon encore bien autrement violente. Ces rivalités perpétuelles, ces jalousies constantes se manifestant entre des groupes divisés à l'infini, ne manquent pas de susciter des discussions fréquentes. Autrefois ces discussions, plus violentes encore, dégénéraient en tumulte, en provocations et en rixes. Nous avons vu quelles terribles batailles se livraient jadis les corporations rivales. Les rixes des sociétés de plaisir étaient loin d'avoir ce caractère de

férocité, mais elles se reproduisirent encore assez souvent, pour nécessiter l'institution d'une magistrature spéciale, chargée de rétablir la paix entre les habitants d'un même quartier.

Cette magistrature pacificatrice, dont les titulaires portaient le nom de « Doyens de voisinage », est d'origine fort ancienne. Les historiens¹ nous apprennent qu'elle fut supprimée par Philippe de Valois et rétablie par Artevelde. A cette époque, elle se compliquait d'une organisation militaire qu'elle dépouilla sous le règne de la maison de Bourgogne, pour devenir purement civile et se conserver, avec ce dernier caractère, presque jusqu'à nos jours. Les doyens de voisinage étaient nommés par une assemblée générale des voisins. Ils avaient dans leurs attributions la surveillance de la voirie et l'apaisement des querelles. Quand un dissentiment grave éclatait entre deux associations rivales ou entre deux particuliers récalcitrants, ils s'interposaient, cherchaient à amener un rapprochement, tâchaient de provoquer une réconciliation, et, lorsque le scandale était trop grand, ils faisaient arrêter les perturbateurs. Plus tard, en 1568, ils eurent le privilège de nommer et de révoquer les gardes de nuit, chargés de maintenir l'ordre et de veiller à la sûreté des habitations². En outre, dans les temps difficiles, ils devaient composer une « Garde de voisins » pour prévenir le tapage et les troubles.

Dans les assemblées générales, on nommait également une « Doyenne de voisinage ». Celle-ci avait plus spécialement pour mission d'arrêter avec les voisines la décoration des rues, maisons et reposoirs, lors des fêtes, entrées solennelles et processions. Elle invitait en outre les bourgeoises de son quartier à illuminer leurs maisons, lorsqu'un événement heureux, mariage ou naissance, venait à se produire dans son ressort; et, aux fêtes annuelles, qui suivaient sa nomination, elle ouvrait le bal avec le doyen.

1. Voir de Songhe, *Gendsche Geschiedenis*. Voir aussi Diericx, Gheldolf, Vaerenberg, etc.

2. Ils exercèrent ce droit jusqu'en 1856, année où les gardes de nuit furent remplacés par la police municipale.

Toutes les contraventions, tout acte de rébellion ou de désobéissance aux ordres de ce couple vénérable étaient frappés d'amende¹. A ces contributions pénales venaient s'ajouter des contributions d'un autre ordre : le *willecom* ou droit de bienvenue, perçu sur toutes les personnes venant habiter le quartier, le *troumgeld* ou redevance de mariage, etc. Les fonds récoltés de la sorte étaient annuellement dépensés dans de joyeuses agapes, qui réunissaient à une même table tous les gens d'un même quartier.

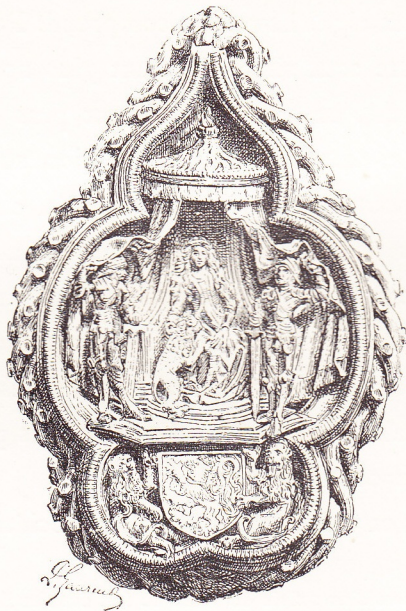
Aujourd'hui les fonctions de doyen et de doyenne de voisinage existent encore dans certaines parties de la vieille cité gantoise ; mais ces fonctions sont, grâce à l'adoucissement des mœurs, devenues une véritable sinécure. Non seulement, en effet, les rixes sont très rares entre particuliers, mais les sociétés, quelle que soit la rivalité qui les anime, ne laissent que très exceptionnellement leurs dissentiments s'étaler au grand jour. En dehors du domaine politique, c'est seulement entre les associations chorales que ces dissentiments se manifestent encore à l'état aigu. Et cela se comprend. Pour ces sociétés-là, les occasions de lutte sont singulièrement plus nombreuses, et leur champ de bataille est, en outre, infiniment plus étendu. Non seulement elles peuvent entretenir leur émulation sur le sol même de leur ville ; mais, pour stimuler leurs rivalités, elles ont encore les nombreux tournois qui leur sont offerts par les autres cités. Aussi, à chaque victoire remportée par une société gantoise, toutes les autres sociétés font-elles la singulière figure d'associations heureuses de la part de gloire qui rejaillit sur leur ville, mais désolées d'assister au triomphe d'une rivale — désolation d'autant plus poignante, que ces jours-là il faut faire contre fortune bon cœur.

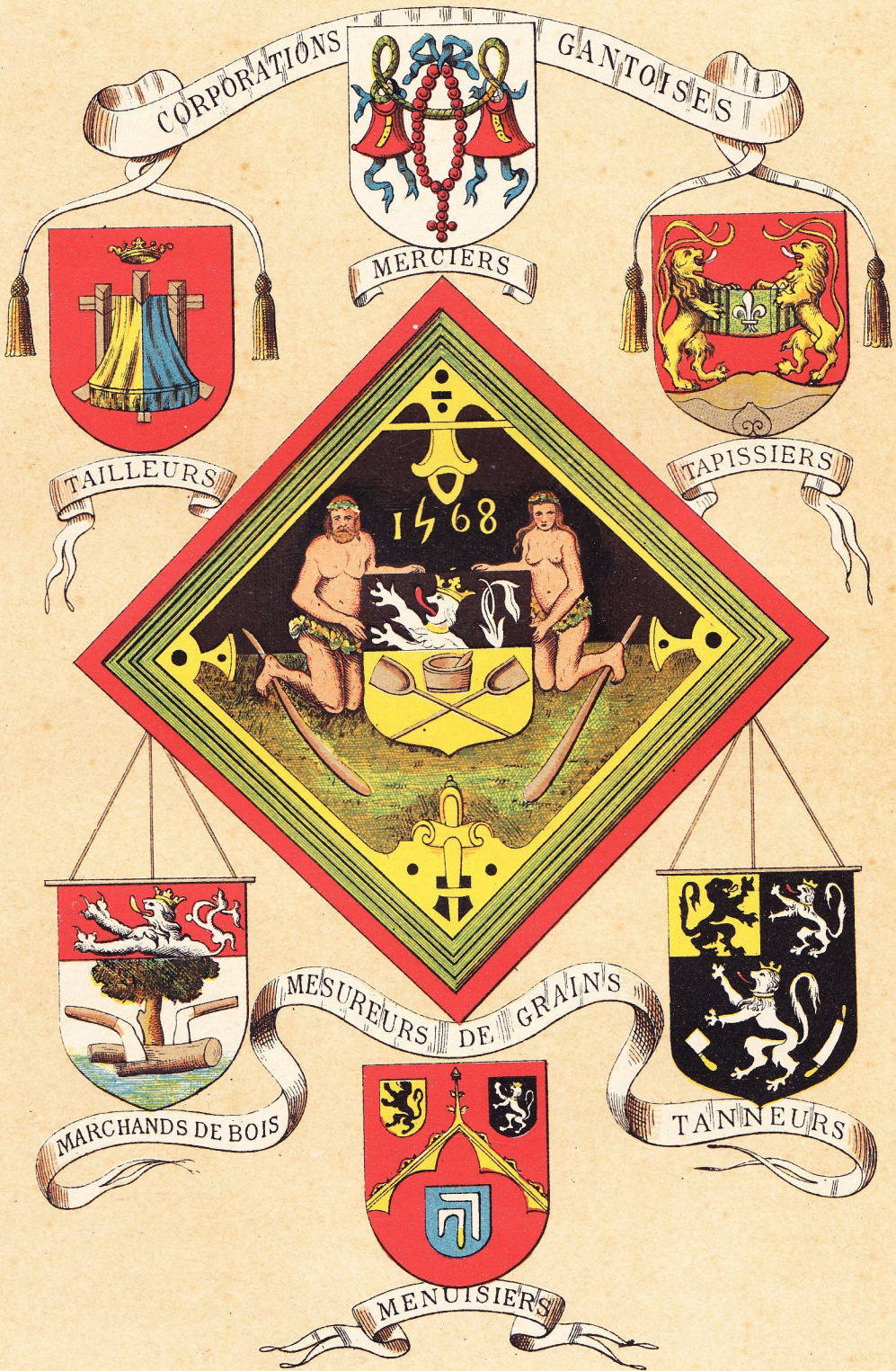
Il est d'usage, en effet, que lorsqu'une société a été couronnée

1. Une querelle entre voisins suivie de voies de fait était taxée à deux escarlins de gros. Une conduite scandaleuse, des sévices exercés sur des femmes ou des enfants étaient taxés à la même somme. Les chefs de famille étaient responsables pour leurs femmes, leurs enfants et leurs domestiques. — Voir, aux archives de Gand, la taxation du doyen de voisinage du Vieux-Bourg

dans un concours, les autres aillent l'attendre aux portes de la cité, ou à la gare d'arrivée. De là, on lui fait cortège jusqu'à l'hôtel de ville, où elle est complimentée par le bourgmestre, lequel, après les discours de rigueur, lui offre ce qu'on appelait jadis le *present wijn*, et qu'on nomme aujourd'hui le « vin d'honneur ».

Disons vite toutefois qu'il est certaines circonstances où toutes ces jalousies se taisent comme par enchantement. C'est quand la réputation et l'honneur de la cité sont en jeu. Alors le calme se fait, l'harmonie succède au désaccord, car il faut rendre aux Gantois cette justice, qu'ils aiment leur ville par-dessus tout. Aussi les fêtes, auxquelles s'associent fraternellement leurs diverses sociétés, peuvent-elles être comptées parmi les plus belles qui soient dans ce genre, et aucun de ceux qui ont assisté au grand festival de 1875 ou aux « Fêtes de la Pacification » ne perdra le souvenir de ces magnifiques solennités.





Imp. Lemercier et C^{ie} Paris

BLASONS DES CORPORATIONS DE LA VILLE DE GAND

HENRY HAVARD

LA

FLANDRE

A VOL D'OISEAU

ILLUSTRATIONS D'APRÈS NATURE

PAR

MAXIME LALANNE



PARIS

GEORGES DECAUX, ÉDITEUR

7, RUE DU CROISSANT, 7

1883

Tous droits réservés.